

BUTS

- Animer un réseau pour la pratique artistique en amateur ;
- Identifier, valoriser et promouvoir l'offre de pratique artistique en amateur.

CONSTATS

- **Le renouvellement des pratiques** : Constat partagé par les partenaires, quel que soit la discipline, les encadrant.e.s des pratiques artistiques en amateurs sont le plus souvent isolés dans leurs enseignements, car il n'y a pas voir peu de réseaux constitués, hormis celui des établissements d'enseignement artistique (en particulier écoles de musique). Afin de garantir et de contribuer à la qualité de l'offre, des rencontres permettraient aux encadrant.e.s, à la fois de d'actualiser les/leurs contenus pédagogiques et d'avoir connaissance des formations existantes dans le but de favoriser leur formation continue.
- **La connaissance de l'offre** : Le Département du Bas-Rhin est riche, de par son histoire, d'associations de pratiques artistiques en amateur. Ces pratiques couvrent toutes les disciplines et esthétiques mais ne semblent pas être réparties de façon égale sur tout le territoire bas-rhinois. Néanmoins, du fait de cette richesse, les futurs pratiquants ne savent pas vers qui se tourner pour avoir l'information en proximité. En parallèle, les structures porteuses de pratiques en amateur ont peu l'opportunité de faire connaître leurs activités dans le cadre d'un réseau départemental.

OBJECTIFS

- Contribuer à la qualité de l'offre de pratique artistique et créer une dynamique de réseau ;
- Communiquer sur les offres de pratique artistique en amateur afin de donner aux habitants le panel des possibles ;
- Valoriser les lieux/structures porteurs de projets/actions de pratique amateur.

BENEFICIAIRES

- Public : tous les habitants du Département.
- Contributeurs : Encadrant.e.s de pratiques artistiques en amateur en transversalité ou par discipline en fonction des thématiques abordées, réseau des lieux ressource sur l'ensemble du territoire, établissements enseignements artistiques, collectivités territoriales.

ACTIONS ENVISAGEES

- Constitution d'une commission transdisciplinaire ressources pour proposer des contenus pédagogiques et artistiques nécessaires ;
- Organisation de rencontres, partages d'expérience et de formations pour les encadrants.e.s de la pratique artistique en amateur ;
- Recensement des offres de pratiques artistiques en amateur ;
- Organisation d'une journée annuelle de découverte des offres de pratiques par territoire (ateliers ou portes ouvertes ou cour/atelier ouvert) ;
- Proposition de création d'un festival de rencontres, d'échanges et de restitutions des pratiques amateurs dans différents territoires du Département.

EVALUATION

- A construire par action, avec les contributeurs des groupes de travail : réalisation des actions, renouvellement de l'encadrement des pratiques...